



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 30 JUIN 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 13
absent excusé : 1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Véronique BREVET, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Éric LAHILLADE Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Véronique COMETS, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par Mme Pascale CASTAGNET, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Christophe VIGNAUD, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à Mme Françoise AGIER.

Absent excusé : Monsieur Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUBUS.

OBJET : NUMÉRIQUE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION, LE FINANCEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR 2021 DU DÉLÉGATAIRE, LA SOCIÉTÉ « SAS MACS THD »

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

1. Rappel du contexte

Le conseil communautaire par délibération du 21 janvier 2008 a décidé :

- a. d'approuver le choix de LD Collectivités en qualité de délégataire de service public pour l'établissement et l'exploitation d'une infrastructure de communications électroniques à haut débit sur le territoire de MACS,
- b. d'approuver la convention de délégation de service public à intervenir, dans le cadre d'une concession de travaux de service public sur 20 ans, entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et la société LD Collectivités sise 40/42 Quai du point du Jour à Boulogne-Billancourt (92100),
- c. d'autoriser le Président à signer cette convention avec la société LD Collectivités.

Cette convention a été signée le 19 février 2008.

Le contrat de concession de travaux et de service public prévoit l'établissement d'un réseau de collecte mixant les technologies optiques et radio en vue d'une couverture complète du territoire et d'un développement massif des services nomades au bénéfice notamment de la population estivale. A cette fin, il est prévu contractuellement que l'infrastructure linéaire s'étende sur 165,6 km, ce qui implique la construction de 139,6 km de génie civil à créer. De même, ce réseau nécessite le déploiement sur des infrastructures existantes ou à créer de cent vingt-deux points hauts Wifi au titre des offres saisonnières et du déploiement d'offres satellitaires subventionnées à hauteur de 400 euros pour les administrés non éligibles à L'ADSL suite à l'abandon de la couverture des zones blanches par la technologie Wi Max.

Au total, en fin de travaux de premier établissement, ce seront plus de quarante zones d'activité économique, dont dix-neuf prioritaires qui seront raccordées au réseau longue distance. Vingt répartiteurs seront raccordés en fibres ainsi que l'ensemble des mairies qui bénéficieront d'un accès dédié au réseau.

Pour le bon achèvement de ce programme d'aménagement structurant du territoire, la convention de délégation de service public, d'une durée de vingt ans, prévoit le versement d'une subvention de premier établissement d'un montant de 6,5 millions d'euros cofinancée par le FEDER, la Région Aquitaine, et MACS.

2. Présentation du rapport d'activité du délégataire

Conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire examine chaque année le rapport annuel établi par le délégataire de service public, lequel doit produire avant le 1^{er} juin de chaque année un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la séance suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Conformément à l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la commission consultative des services publics locaux examine chaque année de son côté ce même document sur le rapport de son Président, ce qui a été fait le 15 juin 2022.

2.1. Historique du contrat

La société ad hoc de la société délégataire a été créée le 14 octobre 2008 sous la forme prévue d'une société anonyme simplifiée. Elle a pris le nom de MACS THD. Dotée initialement d'un capital de 37 000 euros, celui-ci a été augmenté une première fois à 163 000 euros puis porté, dans un deuxième temps, à 200 000 euros.

L'actionnaire unique de MACS THD est la société LD Collectivités, elle-même détenue à 100 % par SFR. LD Collectivités est renommée SFR Collectivités.

Le siège social de MACS THD a été implanté au siège de SFR Collectivités. A la demande de MACS, le délégataire a ouvert un établissement secondaire à Saint-Vincent de Tyrosse dans les locaux du centre Tourren.

L'objectif de MACS THD est d'assurer une infrastructure **Haut Débit**, identique à celle des plus grandes agglomérations françaises. Ouverte à l'ensemble des opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet, cette infrastructure permettra d'irriguer les zones d'activités en haut débit avant la fin de l'année 2009. Elle entraînera une baisse des prix par le jeu de la concurrence et profitera ainsi à tous, de l'usager à l'entreprise, en passant par les administrations.

Le réseau de MACS THD offre la possibilité à la majorité des habitants des 23 communes de surfer sur Internet à grande vitesse, de télécharger des documents, de créer des sites, d'échanger des informations, des commandes, de se former depuis leur lieu de travail ou leur domicile.

Plate-forme de travail pour les entreprises, **outil multi-usages** pour tout public, le Haut Débit permet d'accéder à de nombreux services.

Les supports technologiques sont multiples pour accéder au Haut Débit et relier les particuliers et les entreprises. Pour répondre à l'exigence de la couverture d'un vaste territoire, le réseau MACS THD assemble plusieurs technologies : la fibre optique, le dégroupage de la boucle local sur cuivre et les technologies hertziennes telle que le WIFI.

- Le premier avenant a été signé le 11 mars 2011 et a pour objet le remplacement de certains équipements radios par une nouvelle technologie de couverture des zones blanches ainsi que l'extension du nombre de hot spot Wifi à déployer ;
- Le deuxième avenant a été signé le 12 décembre 2013 et a pour objet une évolution tarifaire sur les tarifs de la délégation ;
- Le troisième avenant a été signé le 30 juin 2014 et a pour objet d'acter la reprise en direct par le Délégué de l'exploitation du réseau Wifi ;
- Le quatrième avenant a été signé le 6 octobre 2015 et a pour objet une évolution tarifaire sur les tarifs de la délégation ;
- Le cinquième avenant a été signé le 30 janvier 2018 et a pour objet une évolution tarifaire sur les tarifs de la délégation ;
- Le sixième avenant a été signé le 7 décembre 2021 et a pour objet une évolution de la grille tarifaire sur les tarifs de la délégation et l'ajout de deux nouvelles offres de services.

2.2. Objectif de la DSP

Les objectifs stratégiques visés par MACS, sont les suivants :

2.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire communautaire, MACS THD est investi d'une mission d'aménagement du territoire. Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

2.2.2. Développement économique

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique MACS THD est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

2.2.3. Développement des services aux particuliers

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+. Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP se sont fortement développés les deux dernières années.

Le dégroupage réalisé par MACS THD a permis aux usagers de bénéficier :

- de services d'accès au réseau mondial Internet ;
- de services de télévision sans cohorte d'options de rediffusion de chaînes à la demande, de films ou de séries à la demande ;
- de service de téléphonie en voix sur IP (Internet Protocol) ;
- d'accès à des services de stockage en ligne.

Le déploiement du réseau MACS THD en direction de ces NRA (les Nœuds de Raccordement d'Abonnés, qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de Localisation Distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs d'Orange (on parle dans ce cas d'Espace Dédié, Restreint, Hyper Petit Site), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de localisation distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée par Orange.

Depuis 2012, des réseaux à très haut débit fibres optiques résidentiels (FTTH) sont envisagés afin d'être déployés aux fins de progressivement remplacer les réseaux téléphoniques cuivre. Ainsi, les utilisateurs finaux pourront accéder à de nouveaux contenus et services plus consommateur en débit. Ce déploiement devrait concourir à desservir les Usagers de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud d'ici la fin de l'année 2022 voire 2023. Le dégroupage historique autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de Localisation Distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée.

2.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétrique avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétrique par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Toutefois, de plus en plus d'entreprises ou collectivités souhaitent avoir des débits symétriques supérieurs à 10Mbit/s ; c'est pourquoi MACS THD commercialise auprès de ses clients opérateurs des offres sur fibre optiques depuis 2009.

2.3. Évolution de l'activité

MACS THD a obtenu le 9 juillet 2008 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques.

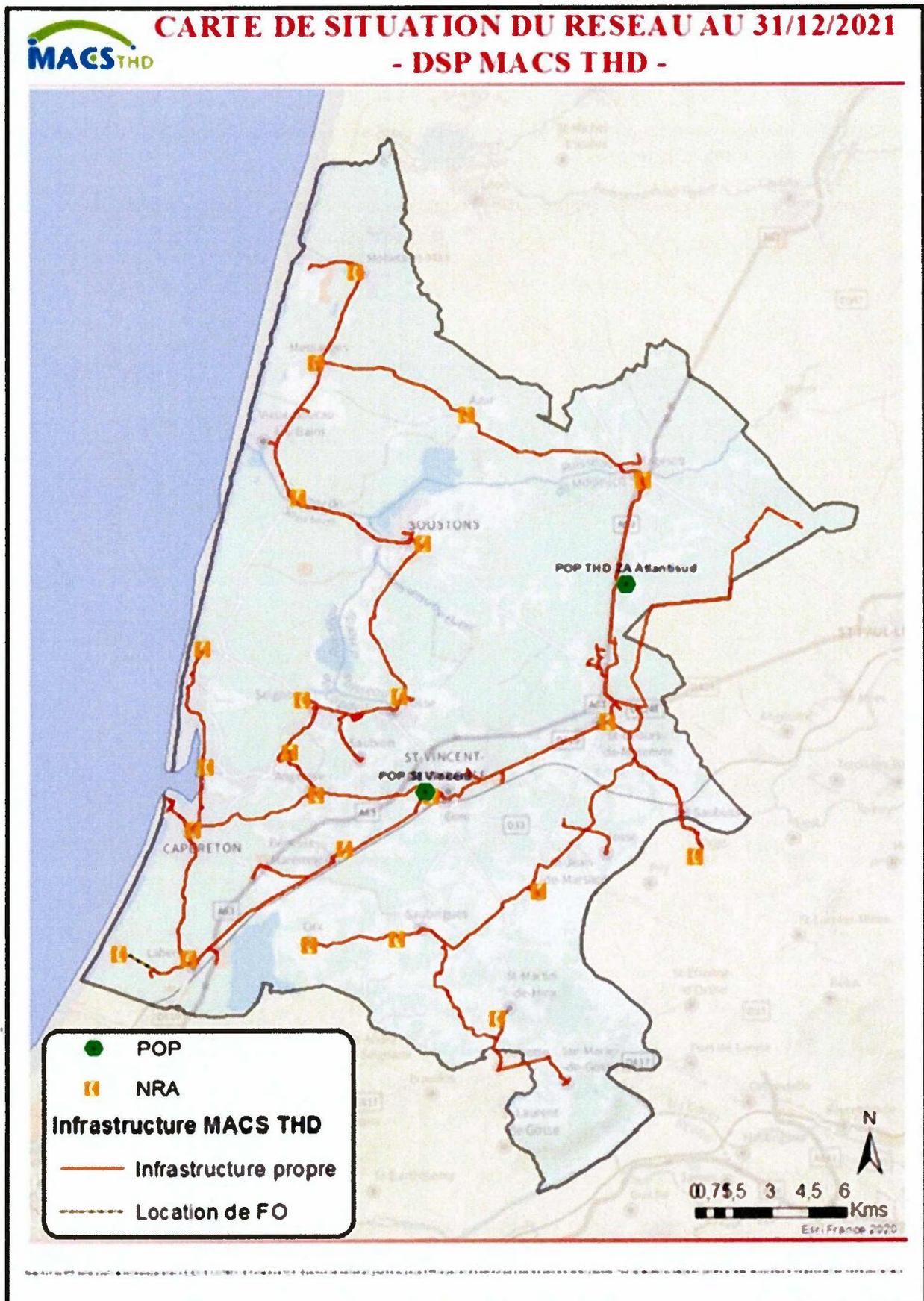
Par la suite, MACS THD a signé avec France Télécom le 15/12/2008, la Convention d'Accès à la Boucle Locale permettant la commande des salles de dégroupage.

Au 31 décembre 2021, le réseau MACS THD se décompose :

- 293 677 mètres-linéaires de fibres optiques déployées par la délégation de service public ;
- 204 774 mètres-linéaires de génie civil construits ou loués et répartis comme suit :
 - 197 337 mètres-linéaires de génie civil construit en propre ;
 - 3 861 mètres-linéaires de tirage de fibre dans des fourreaux loués à l'opérateur SFR ;
 - 3 576 mètres-linéaires déployés dans des infrastructures louées à l'opérateur Orange.

- 40 ZA / ZI raccordées au réseau longue distance ;
- 22 répartiteurs dégroupés permettant la livraison de ports DSL aux opérateurs clients du réseau ;
- 23 mairies raccordées en fibre optique au réseau ;
- 170 sites raccordables en fibre optique (moins de 20 mètres du réseau) ;
- 2 POP (point de présence opérateur) l'un à Saint-Vincent-de-Tyrosse, l'autre créé dans la zone Atlantisud pour optimiser la sécurisation du réseau ;
- 8 nouvelles entreprises raccordées au réseau en fibre optique en 2021 pour le compte des opérateurs ;

La carte du réseau à fin 2021 :



2.3.1. Évolution de l'activité sur 2021

Départ de Monsieur MERNIER, remplacé par Monsieur Serge GROSSEHAENY au poste de Directeur Opérationnel et Madame Frédérique MASSONNAUD au poste de Responsable Opérationnelle.

Au 31 décembre 2021, sur ses 22 NRA ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait environ 8 729 liens DSL activés sur le réseau.

Sur 2021, MACS THD a enregistré la signature de 6 nouveaux contrats auxquels viennent s'ajouter 4 contrats pour des clients existants qui ont demandé une modification de débit sur leur offre LAN to LAN. La situation sanitaire particulière en 2021 n'a pas favorisé l'activité commerciale.

2.3.2. Évènements prévus pour l'année à venir

Pour l'année à venir, il est prévu la contractualisation avec 8 nouvelles entreprises au travers des offres de service du catalogue de service de la DSP MACS THD, pour le compte des opérateurs.

Au regard de l'avancement du déploiement FTTH, une baisse du parc pouvant atteindre 8 à 10 % peut être envisageable.

2.4. Suivi des commandes DSL

Au 31 décembre 2021, sur les 22 centraux ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait 8 729 liens activés sur le réseau.

Répartiteur		Nombre Ligne Orange	déc..21	Taux de pénétration
UAEV9	URA St GEOURS DE MARENNE	1168	255	21,83%
UAKP5	URA MESSANGES	541	186	34,38%
UBBO1	URA AZUR	341	102	29,91%
UBJO5	URA MAGESCQ	806	282	34,99%
UCAT2	URA CAPBRETON	6199	1412	22,78%
UCAV5	URA St VINCENT de TYROSSE	4238	921	21,73%
UCAV6	URA SEIGNOSSE le PENON	2078	329	15,83%
UCAX1	URA HOSSEGOR	5034	457	9,08%
UCAX2	URA SOUSTONS BOURG	3614	1109	30,69%
UCCO9	URA MOLIETS	1056	324	30,68%
UCCT9	URA St MARTIN DE HINX	995	216	21,71%
UCGD9	URA St JEAN de MARSACQ	829	206	24,85%
UKLB6	LABENNE OCEAN	400	157	39,25%
UKLP7	ORX	254	38	14,96%
UNSS2	URA SOUSTONS PINSOLLE	2263	490	21,65%
UPJN3	URA ORIST	789	130	16,48%
USII1	URA TOSSE	1097	379	34,55%
USSK2	URA SEIGNOSSE BOURG	1235	390	31,58%
UTLE3	URA LABENNE	2253	598	26,54%
UTTI6	URA SAUBRIGUES	736	111	15,08%
UUDA1	URA BENESSE MARENNE	1075	434	40,37%
UUEQ5	URA ANGRESSE	599	203	33,89%
		37600	8729	23,22%

Le taux de pénétration moyen pour l'ensemble des NRA dégroupés se situe désormais à 23,22 % des lignes adressables, soit 0,02 % de moins qu'en 2020 (11 prises perdues en 2021).

Evolution du nombre de prises DSL depuis juin 2009



2.5. Clients opérateurs

Arrivée d'un nouvel opérateur : ALTITUDE INFRASTRUCTURES



Clients finaux de nos opérateurs - MACS THD depuis 2009

OPERATEURS	CLIENTS	PRODUIT
2009		
SFR	Site Malard St Paul les Dax - pylone RTE Magescq	IRU FON
COMPLETEL	VOLCOM	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Adantisud	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Siege	LAN to LAN
OBIANE	POP STVYROSSE	HEBERGEMENT
2010		
HELIANTIS	CC MACS	LAN to LAN
HELIANTIS	AYGUEBLUE	LAN to LAN
HELIANTIS	Install désinstall Wifi	LAN To LAN
HELIANTIS	VIEUX BOUCAU	LAN To LAN
SFR	CERS	LAN To LAN
HELIANTIS	Camping messanges	LAN To LAN
2011		
SFR	HOTEL Baya	LAN To LAN
SFR	Lycee de LOUIS DARMENTE	LAN To LAN
HELIANTIS	POLE CULINAIRE	LAN To LAN
HELIANTIS	DOMOLANDES	LAN To LAN
HELIANTIS	CTMACS	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
SFR	GSM EUROPE	LAN To LAN
SFR	SERVICE WIFI	WIFI
SFR	Billabong	LAN To LAN
2012		
SFR	RESANO	LAN To LAN
HELIANTIS	BELAMBRA	LAN To LAN
MAIRIE HOSSEGOR	DEMENAGEMENT WIFI	BON DE TRAVAUX
SFR	CABINET AVOCAT RODOLPHE CABRET	LAN To LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	Collège départemental de Labenne	LAN To LAN
SFR	Collège Jean-Claude Sescousse / St Vincent de Tyrosse	LAN To LAN
SFR	Collège François Mitterrand	LAN To LAN
SFR	Peixoto	LAN to LAN
CC MACS	REGUL ENERGIE CC MACS	HEBERGEMENT
OBIANE	UPGRADE 2 LIENS RIP CURL	LAN to LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
2013		
SFR	MICHEL PLANTE SERVICES	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	COLLEGE ST GEOURS MAREMNE	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE CAMPING MESSANGES	LAN to LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	CASINO CAPBRETON	LAN to LAN
SFR	PEIXOTO UPGRADE	LAN to LAN
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SITCOM BENESSE MAREMNE	LAN to LAN
SFR	CONSEIL GENERAL DES LANDES	LAN to LAN
SFR	UPGRADE COLLEGE J ROSTAND	LAN to LAN
SFR	UPGRADE NIXON EUROPE SOORTS	LAN to LAN
WIFIRST	INTERSITES CAMPING	LOC FON
2014		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	GLOBE	LAN to LAN
SFR	UPGRADE GSM EUROPE	LAN to LAN
SFR	OREADE PREVIFRANCE	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN

2015		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDE	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTISERVICES	LAN to LAN
COMPLETEL	RESANO	LAN to LAN
SFR	SICA BIO PAYS LANDES	LAN to LAN
ETERA	CABINET DE RADIOLOGIE CAPBRETON	LAN to LAN
DIGITAL MAX	SITES MACS	IRU FON
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SNC PARC DDE LA CIGALE	LAN to LAN
SFR	PYNEIDE DISTRIBUTION SOCRTS	LAN to LAN
SFR	GROUPE GENERAL DE SANTE	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE MAIRIE VIEUX BOUCAU	LAN to LAN
SFR	LAFITTE TP ST GEOURS	LAN to LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
ADISTA	PORTE DE COLLECTE	LAN to LAN
ADISTA	BILLABONG	LAN to LAN

2016		
COMPLETEL	YELLOW VILLAGE	LAN To LAN
SFR	LABEYRIE FINE FOODS	LAN to LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
SFR	ESSOR	LAN to LAN
ADISTA - RMI	GSM EUROPE	LOC FON
SFR	TRS EUROPEEN BENESSE	LAN to LAN
SFR	FACYLITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
ADISTA - RMI	DEC ENERGIES	LAN To LAN
SFR	OREADE PREVIFRANCE	LAN to LAN
SFR	SITCOM BENESSE MAREMNE	LAN to LAN
SFR	CODOGNOTTO France	LAN to LAN

2017		
COMPLETEL	Camping le Boudigau	LAN to LAN
SFR	UPGRADE Lycée Louis Darmanté	UPGRADE LAN to LAN
SFR	UPGRADE DARMENTE Collège Capbreton	UPGRADE LAN to LAN
SFR	BTS ST-V. TYROSSE LOT 2	LOC FON
SFR	UPGRADE CASINO MUNICIPAL DE CAPBRETON	UPGRADE LAN to LAN
SFR	ST VINCENT DE TYROSSE LOT 1	IRU FON
SFR	Accor - HB0R3 - Jo & Joe Hossegor	LAN to LAN
IDLINE	E2 EVOLUTION	LAN to LAN
IDLINE	Guintoli Gpe NGE	LAN to LAN
IMS NETWORKS	LABEYRIE	LAN to LAN

2018		
SFR	DPD France	LAN to LAN
IDLINE	UPGRADE E2 EVOLUTION	UPGRADE LAN to LAN
SFR	IN EXTENSO	LAN to LAN
COMPLETEL	UPGRADE IF TECHNOLOGIES	UPGRADE LAN to LAN
SFR	WIFIRST	LAN to LAN
SFR	RC CONCEPT OPERATIONNEL	LAN to LAN
IDLINE	SMARTGRIPENERGY	LAN to LAN
SFR	UPGRADE TRS EUROPEENS AZPEITA	UPGRADE LAN to LAN
SFR	UPGRADE Louis Damente	UPGRADE LAN to LAN
DIGITAL MAX	Liens EHPAD Capbreton et SIEAM Soustons	LOC FON
SYDEC	LOCATION FOURREAUX	IRU FON

2019		
ADISTA	CAMPING LA PAILLOTTE AZUR	UPGRADE LAN to LAN
ADISTA	CAMPING AZURIVAGE	UPGRADE LAN to LAN
ADISTA	DEC ENERGIES	UPGRADE LAN to LAN
COMPLETEL SAS	VILLAGE VACANCES CAP OCEAN - SEIGNOSSE	LAN to LAN
IDLINE	NETCENTER DE BORDEAU LAC	UPGRADE LAN to LAN
IDLINE	INSTITUT UNION HELIO MARIN 315 rte océane 40530 LABENNE	LAN to LAN
SACLAK NETWORK	PORTE DE COLLECTE	LAN to LAN
SACLAK NETWORK	HEBERGEMENT	HEBERGEMENT
SFR	GLOBE EUROPE SEIGNOSSE	UPGRADE LAN to LAN

2020		
SFR	ARROUZE SAS BENESSE MAREMNE	LAN to LAN
SFR	ARROUZE SAS BENESSE MAREMNE (2ND LIEN)	LAN to LAN
SFR	AMBULANCE DES LACS SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	FRANCE METAL	LAN to LAN
SFR	FACYLITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
SFR	BAYA HOTEL	LAN to LAN
SFR	RICHARDSON	LAN to LAN
SFR	AEHM FOYER ANDRE LESTANG	LAN to LAN
SFR	ARMATURE DE JOSSE	LAN to LAN
SFR	SOCIETE NATIONALE SNCF	LAN to LAN
SACLAK NETWORK	LYCÉE LOUIS DARMANTÉ CAPBRETON	LAN to LAN
SACLAK NETWORK	LYCÉE SUD DES LANDES SAINT VINCENT DE TYROSSE	LAN to LAN
ADISTA	CAMPING LA PAILLOTTE AZUR	UPGRADE LAN to LAN
ADISTA	CAMPING AZURIVAGE AZUR	UPGRADE LAN to LAN
HELIANTIS	EURO 4X4 AINTE MARIE DE GOSSE	UPGRADE LAN to LAN

2021		
ADISTA	CAMPING LA PAILLOTE AZUR	DOWNGRADE LAN TO LAN
ADISTA	CAMPING LA PAILLOTE AZUR	UPGRADE LAN TO LAN
ALTITUDE FIBRE 40	LIEN CAPBRETON - LABENNE	IRU FIBRE
ALTITUDE FIBRE 40	LIEN ST GEOURS DE MAREMNE 6 CAPBRETON	IRU FIBRE
IMS NETWORK SAS	LABEYRIE 6 SAINT GEOURS DE MAREMNE	UPGRADE LAN TO LAN
SFR	SIGNATURES SAS BENESSE MAREMNE	LAN TO LAN
SFR	CODOGNOTTO France BENESSE MAREMNE	UPGRADE LAN TO LAN
SFR	FACYLITIES MULTI SERVICES	LAN TO LAN
SFR	FACYLITIES MULTI SERVICES	LAN TO LAN
SFR	MY INFINITY	LAN TO LAN

2.6. Compte de Résultat 2021 et progression comparée à l'année 2020

En k€		2021	2020	Variation 2021/2020
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe	2 859	2 595	10%
	<i>Liens Data</i>	2 120	1 954	8%
	<i>IRU</i>	344	280	23%
	<i>Loc For</i>	5	24	-79%
	<i>Lan to Lan</i>	283	229	24%
	<i>Hébergement</i>	9	11	-20%
	<i>Maintenance</i>	97	96	
	<i>Autres</i>	0	0	0%
	<i>Clients douteux</i>	0	0	
	Total	2 859	2 595	10%
Coûts variables	Coûts variables FT	1 225	1 113	10%
	Coûts variables SFR	223	219	2%
	Total	1 448	1 332	9%
Total marge sur coûts variables		1 410	1 264	12%
Coûts réseaux	Coûts semi-variables	110	112	-2%
	Maintenance	264	271	-3%
	<i>Dont maintenance actifs</i>	140	140	0%
	<i>Dont maintenance fixe</i>	120	125	-4%
	<i>Dont maintenance curative</i>	2	7	
	<i>Dont maintenance Wifi/Wimax</i>	2	0	
	<i>Dont dévolements</i>	0	0	
	<i>Dont qualité</i>	0	0	
	Locations	13	12	6%
	<i>Dont redevance d'affermage</i>	0		
	Droits de passage	4	35	-88%
	Energie	31	12	157%
	Autres coûts	46	46	1%
Total	467	488	-4%	
Coûts de structure	Personnel	33	33	1%
	Coûts administratifs	133	180	-26%
	<i>Dont assistance admin</i>	85	84	1%
	<i>Dont communication</i>	0	0	
	<i>Dont divers</i>	0	0	0%
	<i>Dont frais de contrôle</i>	-53	11	-600%
	<i>Dont honoraires</i>	14	7	110%
	<i>Dont licences</i>	0	0	0%
	<i>Dont loyers</i>	0	0	
	<i>Dont maintenance SI</i>	80	80	0%
	<i>Dont taxes</i>	7	-1	-658%
Total	166	213	-22%	
Exceptionnels EBITDA		0	0	
EBITDA		777	563	38%
Hors Ebita	Résultat financier	4	9	-57%
	Amortissements	310	304	2%
	Exceptionnel	0	-3	-100%
	Total	314	309	1%
Résultat net avant IS		463	253	83%
IS		122	0	
Résultat net		341	253	34%

2.7. Évolution des biens de retour et des biens de reprise

Le réseau permettra ainsi d'offrir des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activité permettra à MACS de proposer des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Les investissements réalisés sur l'année 2021 :

En k€		Réel à fin Decembre 2021
Couverture	Convention	0
	Wifi/Wimax/Satellite	0
	Capexisation des peuples	19
	Dévolement	6
	Subvention	0
	Total	24
Capacité	Désaturation NRA	0
	Upgrade réseau	24
	Total	24
Raccos clients	Total	49
QOS	Total	0
Total Capex net Fixe		97

Les investissements cumulés :

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement
Infrastructures passives	8 836 727 €
Construction Génie Civil 1er	8 047 751 €
Fourreaux	700 000 €
Aménagement Locaux	88 977 €
Réseau actif	1 649 645 €
Equipements actifs	1 219 385 €
Equipement Wifi	- €
Frais de dégroupage	430 260 €
Frais de Structure	235 088 €
Qualité (Evolution réseau)	132 632 €
Système d'information	400 000 €
Raccordement Client	1 256 252 €
Total des investissements au 31/12/2021	12 510 345 €

2.7.1. Amortissement des biens de retour

Les investissements sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.
 Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

IRU..... durée du contrat
 Achat d'infrastructure passive..... durée de la convention de concession
 Frais d'accès au service.....5 ans
 Génie civil..... durée de la convention de concession
 Équipements actifs.....de 3 à 5 ans
 Système d'information..... durée de la convention de concession

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement	Amortissement cumulé	Valeur Nette
Infrastructures passives	8 836 727 €	5 765 738 €	3 070 990 €
Construction Génie Civil 1er	8 047 751 €	5 260 885 €	2 786 866 €
Fourreaux	700 000 €	469 362 €	230 638 €
Aménagement Locaux	88 977 €	35 491 €	53 486 €
Réseau actif	1 649 645 €	1 622 211 €	27 434 €
Équipements actifs	1 219 385 €	1 206 389 €	12 996 €
Équipement Wifi	- €	- €	- €
Frais de dégroupage	430 260 €	415 822 €	14 439 €
Frais de Structure	235 088 €	112 515 €	122 574 €
Qualité (Evolution réseau)	132 632 €	113 009 €	19 623 €
Système d'information	400 000 €	272 518 €	127 482 €
Raccordement Client	1 256 252 €	287 577 €	968 675 €
Total des investissements au 31/12/2021	12 510 345 €	8 173 567 €	4 336 778 €

2.7.2. États financiers prévisionnels pour l'exercice 2022

(en K€)		Budget 2022
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe	3 001
	Liens Data	2 232
	IRU	298
	Loc Fon	52
	Lan to Lan	322
	Hébergement	9
	Maintenance	69
	Wifi/Wimax/Wifimax	0
	Autres	0
	Total	3 001
Coûts variables	Coûts variables FT	1 326
	Coûts variables SFR	217
	Total	1 542
Total marge sur coûts variables		1 459
Coûts réseaux	FIXE	538
	Coûts semi-variables	112
	Maintenance	319
	Dont maintenance actifs	174
	Dont maintenance fixe	145
	Dont maintenance curative	0
	Dont qualité	0
	Locations	12
	Dont redevance d'affermage	0
	Droits de passage	36
	Energie	13
	Autres coûts	46
	Total	538
Coûts de structure fixe + fth	Personnel	33
	Coûts administratifs	166
	Dont assistance admin	70
	Dont communication	0
	Dont divers	0
	Dont frais de contrôle	11
	Dont honoraires	6
	Dont licences	0
	Dont loyers	0
	Dont maintenance SI	60
	Taxes	7
	Total	206
Exceptionnels EBITDA		0
EBITDA		715
Hors Ebits	Résultat financier	0
	Amortissements	335
	Total	335
Résultat net avant IS		380
IS		108
Résultat net		272

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2021 :

Années	Réalisé 2021
Résultat net	341
Dotations aux amortissements	310
IRU/PCA	-104
VNC sortie Wifimax	
Variation des autres créances	-7
Variation des créances clients	-225
Variation des dettes fiscales et sociales	130
Variation des dettes fournisseurs	-91
Variation BFR	-193
Cash flow liés aux opérations	353
Investissement	-97
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	-271
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain formier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
Cash flow liés au financement	
Variation	-14
Trésorerie début de période	99
Trésorerie fin de période	84

Le tableau des flux de trésorerie pour l'année 2022 :

Années	Budget 2022
Résultat net	272
Dotations aux amortissements	335
IRU/PCA	81
VNC sortie Wifimax	
Variation des autres créances	99
Variation des créances clients	188
Variation des dettes fiscales et sociales	14
Variation des dettes fournisseurs	26
Variation BFR	102
Cash flow liés aux opérations	789
Investissement	-123
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	598
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain formier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
Cash flow liés au financement	598
Variation	67
Trésorerie début de période	84
Trésorerie fin de période	152

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L.1411-4, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU le code de la commande publique, notamment son article L. 1121-3 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2022/ n° 25 en date du 9 février 2022 portant modifications des statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021 et 25 novembre 2021 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la convention de délégation de service public pour le financement, la réalisation et l'exploitation d'un réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques conclue avec la Société « SAS MACS THD » ;

VU le rapport annuel d'activités 2021 présenté en commission consultative des services publics locaux le 15 juin 2022, par le délégataire de service public, la Société « SAS MACS THD » ;

décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- d'examiner le rapport annuel d'activité 2021 ;
- de prendre acte de sa communication par le délégataire de service public.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 1^{er} juillet 2022

Le président,

Pierre Froustey

